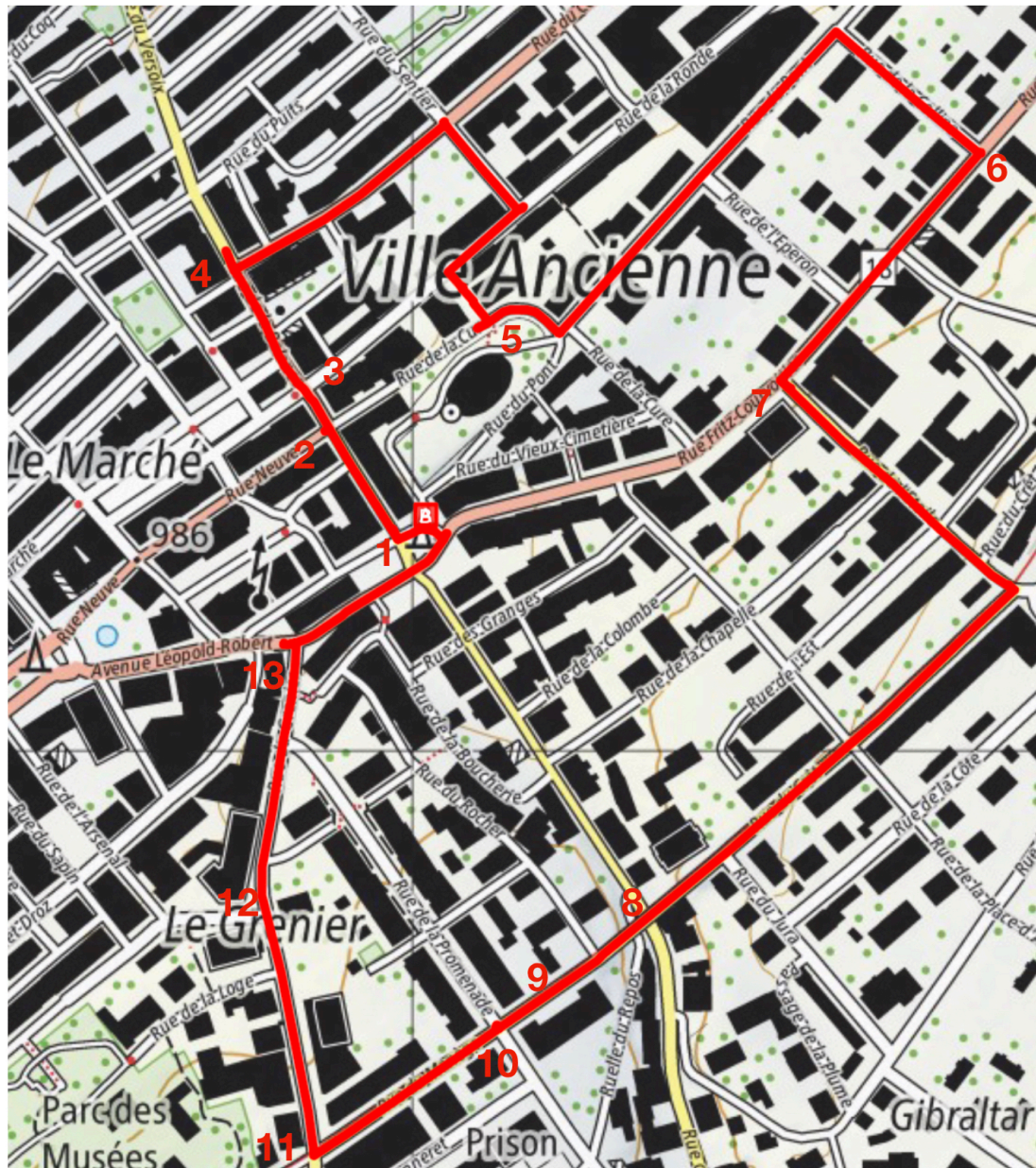


# « Balade dans les gaz »

## Visite guidée



Ces balades sont organisées par un collectif de citoyen·ne·s dans le cadre de la votation du 28 novembre 2021 sur le contournement H18 de La Chaux-de-Fonds.

Document conçu en octobre 2021 par Daniel Musy

## Introduction

Depuis le 17<sup>ème</sup> siècle, la **place de l'Hôtel-de-Ville** actuelle constitue le cœur de la localité. La topographie locale en fait un important croisement routier qui permet d'aller : au nord, vers le Doubs et la France, à l'est vers les Franches-Montagnes et le Vallon de Saint-Imier, au sud vers Neuchâtel, à l'ouest vers Le Locle et la France. Au cours des siècles et malgré la hausse gigantesque du trafic, le centre historique de la ville a gardé ce rôle de carrefour. Mis à part l'ouverture du boulevard de la Liberté, au début du 20<sup>ème</sup> siècle, la situation ne changera qu'avec la réalisation des contournements routiers de la H18 et de la N20.

## La balade

Le départ de la balade se fait sur la **place de l'Hôtel-de-Ville (1)**, au cœur de la vieille ville. Le trafic qui vient de Neuchâtel vers le Jura, le Jura bernois et Biaufond-Mâche-Belfort ainsi qu'en partie celui du Locle vers les mêmes directions est particulièrement visible dans les longues files de voitures qui sont devant et derrière nous. Plus au sud nous avons, pas visible d'ici, le **pont de la Promenade** qui enjambe la rue de l'Hôtel-de-Ville et qui permet au trafic venant de l'est de s'écouler. À noter que jusqu'au début du 19<sup>ème</sup> siècle, cette partie finale de la rue de l'Hôtel-de-Ville n'existait pas. La courte rue qui partait de la place où nous sommes actuellement se terminait dans une combe obstruée par des rochers. Le « trafic » à destination de Neuchâtel devait monter la **rue du Grenier**, qui joue encore aujourd'hui un rôle important pour le transit sud-nord.

Nous prenons la **rue de la Balance (1-2)** qui, dans le nouveau plan partiel de mobilité, sera interdite au trafic sauf aux trolleybus et aux vélos jusqu'à la **rue du Collège**. C'est le point central du plan partiel de mobilité qui va fermer au trafic un axe sud-nord important. Nous comprenons combien cette rue est dangereuse pour les piétons et les cyclistes.

Nous allons jusqu'au **début de la rue Neuve (2)**, un carrefour très étroit où les bus et les gros camions ont grand-peine à prendre le virage à 90°. Devant la boucherie ont eu lieu durant ces 25 dernières années deux accidents mortels, les malheureux citoyens ayant été fauchés par des poids lourds. Le trafic qui s'écoule avec peine provient du nord. Il s'agit des habitants du nord-est de la ville ou d'automobilistes qui passent par cette

rue étroite en venant du Jura et du Vallon de Saint-Imier pour se diriger vers le centre-ville ou même Le Locle.

À gauche, **la place du Marché**, qui sera prochainement piétonne, et à droite **la rue de la Ronde (3)**, qui mène à **la place des Forains** où un nouveau parking d'échange sera construit pour permettre aux automobilistes de laisser leur voiture à proximité de la future zone piétonne. Toute cette partie du centre-ville actuellement asphyxiée sera métamorphosée par les améliorations amenées par le contournement H18. **La rue de la Ronde** sera également réaménagée pour créer un axe de mobilité douce de qualité pour relier le centre-ville au parking d'échange.

Nous poursuivons jusqu'au **carrefour Collège-Versoix (4)** extrêmement encombré ; dans le futur les automobilistes venant de **la rue du Collège** ne pourront que tourner à droite dans la **rue du Sentier**, quelque cent mètres devant nous. La partie Sentier-Versoix de la **rue du Collège** sera piétonne.

Nous tournons à droite dans **la rue du Collège** jusqu'au côté nord de **la place des Marronniers**, à la hauteur de **la rue du Sentier** que nous suivons jusqu'à **la rue de la Ronde** pour monter le petit escalier qui va nous mener sur **l'esplanade du Grand Temple (5)**.

Dans ce cœur historique de la vieille ville constitué par **le Grand Temple**, nous prenons **la rue du Pont** et tournons à droite dans **la rue de la Colline** pour déboucher ... sur le bouchon de **la rue Fritz-Courvoisier (6)**. C'est un des exemples de notre enfer *trafical*, particulièrement dans le sens est-sud puisque tout le trafic qui vient du Jura, du Jura bernois et de Belfort et qui se dirige vers Neuchâtel passe obligatoirement par là. Le contournement H18 permettra de dévier ce trafic jusqu'au rond-point du Reymond. Il commencera à 500 mètres de nous à l'est.

**Au carrefour Fritz-Courvoisier-Etoile (7)**, nous tournons à gauche dans **la rue de l'Etoile** très encombrée comme nous le voyons, car au trafic de transit s'ajoute le trafic interne provenant du quartier des tours de l'Est. Nous arrivons à **la rue du Crêt**, également empruntée par le Chemin de fer du Jura. Les voitures que nous voyons sont aussi accompagnées surtout tôt le matin par un grand nombre de poids lourds, même des 40 tonnes, qui sont

obligés de passer un peu plus loin devant **le collège de la Promenade (9)** pour se diriger vers Neuchâtel. Il n'y a pas d'autre alternative actuellement !

Sur **le pont de la Promenade (8)**, construit en 1893, nous pouvons jeter un coup d'œil à droite sur **la place de l'Hôtel-de-Ville** à partir de laquelle nous sommes partis pour cette balade dans les gaz et observer les massifs rocheux qui ont dû être percés peu après 1800. La nouvelle route de Neuchâtel s'appelait aussi rue de la Combe, car elle s'étirait dans une gorge resserrée et boisée, au fond de laquelle on put aménager une voie de communication. Cette nouvelle rue est ouverte en même temps que la route de la Vue des Alpes est reconstruite et améliorée. Ici, nous comprenons que les urbanistes et les ingénieurs, dès le 19<sup>ème</sup> siècle, ont dû imaginer des routes permettant de faciliter la circulation en direction de Neuchâtel.

Devant **le collège de la Promenade (10)**, nous constatons que la signalisation ne conduit pas le trafic à gauche au sud de **la rue de la Promenade** pour rejoindre **la rue de l'Hôtel-de-Ville** mais le fait aller jusqu'au bout de **la rue du Manège** pour monter **la rue du Grenier**. Cette rue en pente raide avec des trottoirs étroits constitue une importante voie d'accès pour les élèves qui se rendent au collège des Crêtets.

Nous allons donc jusqu'au **carrefour Manège-Grenier (11)** et tournons à droite pour descendre **la rue du Grenier** qui va nous ramener à **la place de l'Hôtel-de-Ville**, notre point de départ.

Les habitants de La Chaux-de-Fonds venant du sud-est ne pourront donc plus passer par **la rue du Grenier** pour traverser **la place de l'Hôtel-de-Ville** et emprunter **la rue de la Balance** pour se diriger vers le nord-est. Ils seront obligés de prendre à gauche **la rue des Musées (12)** pour rejoindre soit **la rue du Casino** soit **la rue du Midi** et ensuite monter **la rue du Modulor** pour se retrouver du côté nord de la ville. Ou plutôt utiliser **le Grand-Pont** en passant par **le boulevard de la Liberté**.

Au **carrefour Grenier-Léopold-Robert, (13)** nous constatons également l'asphyxie.